

L'année 2015, à peu près comme prévu...

■ La croissance s'accélère trimestre après trimestre et devrait s'établir à 4,3% sur l'ensemble de 2015.

■ Les recettes et les dépenses ordinaires de l'Etat évoluent quasiment au même rythme.

■ Bientôt commenceront les arbitrages sur le prochain Budget.



Les départements ministériels devaient avoir remis leurs propositions de Budget depuis le début de la semaine qui s'achève, laissant désormais la place aux discussions et autres arbitrages du projet de Loi de finances 2016, avant son dépôt au Parlement vers le 20 octobre.

Comme l'indique la lettre de cadrage du chef du gouvernement, publiée le 6 août dernier, la prochaine Loi de finances devrait être marquée, entre autres et particulièrement, par une maîtrise encore plus accrue des dépenses courantes afin de dégager des marges devant être affectées à des dépenses à caractère social et d'investissement. Les ministres étaient ainsi appelés à ajuster au plus près leurs prévisions de dépenses et, surtout, à faire bon usage des dotations qui leur seront allouées. Il ne s'agit pas seulement en effet de programmer une action, un projet, encore faut-il que ceux-ci répondent à un besoin réel ayant, de surcroît, un caractère socio-économique. C'est un

peu l'esprit de la nouvelle Loi organique relative aux Loix de finances, très justement appelée la Constitution des finances. Cette orientation, à vrai dire, n'est pas tout à fait nouvelle, mais l'Exécutif entend l'approfondir. Au cours de cette année, on peut constater en effet, sur la base des données disponibles sur les sept premiers mois, que les dépenses ordinaires du Budget ont évolué au même rythme que les recettes ordinaires : +0,1% et +0,3% respectivement. Et si malgré tout le solde ordinaire a accusé un déficit (de 3,2 milliards, en baisse de 7,2%), cela est dû à la forte augmentation des dépenses liées aux intérêts de la dette : +23,3%, à 17,7 milliards de DH. C'est vrai que, d'un autre côté, les charges de compensation ont également fortement baissé (-22%, à 13,1 milliards de DH selon la TGR) mais l'effort déployé dans la maîtrise des dépenses du train de vie de l'Etat est réel : aucune

SUR LES SEPT PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE EN COURS, LE DÉFICIT COMMERCIAL S'EST ALLÉGÉ DE 20,5%. CES AMÉLIORATIONS, SONT, CERTES, LE RÉSULTAT D'UNE FORTE BAISSE DE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE, MAIS AUSSI DE L'AUGMENTATION DES EXPORTATIONS, EN PARTICULIER DES PRODUITS ISSUS DES MÉTIERS MONDIAUX DU MAROC

augmentation par rapport à la même période de l'année dernière n'est, jusqu'ici, enregistrée à ce niveau. Et l'effort est d'autant plus réel que, une fois de plus, les recettes sont pratiquement en stagnation (+0,3%) tandis que celles à caractère fiscal ont carrément baissé (-0,3%). Sachant que l'enveloppe de l'investissement n'a été réalisée qu'à hauteur de 57% à fin juillet, en hausse de 1,7%, on peut raisonnablement penser que l'objectif d'un déficit budgétaire fixé à 4,3% sera largement atteint. Nous le rappelons à chaque fois ici, ces données sont celles de la Trésorerie générale du Royaume et elles ne tiennent pas compte de la part de la TVA affectée aux collectivités locales.

Globalement donc, la Loi de finances en cours s'exécute dans des conditions plutôt favorables et le cap du rétablissement des équilibres internes est maintenu. On peut dire à peu près la même

chose à propos des finances externes : le déséquilibre, qui était sur une trajectoire ascendante depuis 2009, se résorbe progressivement. A partir de 2013 en effet, le déficit de la balance commerciale ne fait que diminuer ; il devrait s'établir à 15% du PIB en 2015, contre 23,8% en 2012. Sur les sept premiers mois de l'année en cours, le déficit commercial s'est allégé de 20,5% (-24 milliards de DH). Ces améliorations, sont, certes, le résultat d'une forte baisse de la facture énergétique, mais aussi de l'augmentation des exportations, en particulier des produits issus des métiers mondiaux du Maroc. Et le fait que les ventes automobiles occupent maintenant la première place dans les exportations est à cet égard significatif.

Conséquence : le déficit de la balance des transactions courantes s'allège d'année en année, revenant de 9,5% du PIB en 2012 à 5,5% en 2014. En 2015, et compte tenu de la nouvelle année de base des comptes nationaux, il devrait se situer à 2,9% selon le ministère des finances (3,3% du PIB selon le HCP). En tout cas, sur le premier trimestre de l'année en cours (les données sur le deuxième trimestre seront publiées fin septembre), le déficit courant ressort à 4,6 milliards de DH, en baisse de 76,2% par rapport à la même période de 2014.

Une nouvelle approche de la question de l'emploi

La prochaine Loi de finance, en cours d'élaboration, sera probablement marquée encore plus que les précédentes par cette orientation, celle de tout mettre en œuvre pour, à terme, équilibrer les comptes publics. La majorité actuelle ne fait pas d'ailleurs mystère de sa volonté d'y parvenir, considérant que les déficits ne sont pas le seul moyen de faire du social. La redistribution au moyen des

subventions a désormais vécu, en grande partie tout au moins, et l'on promet de faire le ménage quant à la redistribution opérée via l'impôt. Le projet de réforme de la fiscalité s'inscrit dans cette logique. Mais cette logique suppose justement que l'économie prendra la relève du social ; autrement dit, la pauvreté et la vulnérabilité seront traitées non plus socialement mais économiquement. C'est loin de la coupe aux lèvres... D'abord, la croissance économique du Maroc n'est ni suffisamment forte ni assez riche en emplois. Pour un pays qui a bien des retards à rattraper, le taux de progression du PIB, cela a déjà été dit à maintes reprises, devrait se situer autour de 6% à 7% par an en moyenne, et sur une longue période. Aujourd'hui, on en est à quelque 4% comme moyenne annuelle (entre 2008 et 2014). Pour 2015, ce sera à peu près autant : 4,3% selon le HCP, mais... 5%, insiste le ministère des finances. En 2016, pour des

raisons qui tiennent à la baisse mécanique de la valeur ajoutée agricole (la campagne 2014/2015 ayant été exceptionnelle avec 115 millions de quintaux de céréales), la croissance économique ne devrait pas dépasser 2,6%, prévoit le Haut commissariat au plan.

Mais outre la nécessité d'accélérer le rythme de progression du PIB, la question qui hante tous ceux qui sont en charge des affaires publiques est bien celle du contenu en emploi de la croissance. En Occident, le lien entre niveau de croissance et emploi est à peu près évident. Au Maroc, et plus généralement dans les pays à développement

comparable, la corrélation entre croissance et emploi, ou croissance et fiscalité, est encore faible. Le constat n'est pas nouveau, mais le problème est réel. Deux facteurs, intimement liés l'un à l'autre, pourraient en être à l'origine. D'une part, le développement rapide des technologies de l'information et la modernisation progressive de l'économie sont moins consommateurs de ressources humaines ; et, d'autre part, lorsque l'offre d'emploi existe, elle s'adresse plutôt à des profils bien définis que l'enseignement, tel qu'il se pratique aujourd'hui, n'a pas suffisamment produit.

Moyennant ces considérations, on peut parier ici que ce que l'on appelle en Occident "les trente glorieuses", avec une croissance élevée et des emplois abondants, ne pourra plus se reproduire dans les pays en développement ni même d'ailleurs dans les pays du Nord.

Sans doute, faudra-t-il renouveler l'approche de la problématique de l'emploi, mais cela ne pourra pas se faire sans un renouvellement, en parallèle, du système éducatif. L'école, au sens générique du terme, est vraiment la clé, rien ne peut s'envisager sérieusement sans ■

S.A.

ZOOM

Une hausse de 4,7% du PIB attendue au 3^e trimestre

■ Au premier trimestre de 2015, le PIB a progressé de 4,1% selon le résultat des comptes nationaux du HCP, élaborés sur la base de la nouvelle année de base 2007. La même source estime à 4,3% la croissance au deuxième trimestre, dont les comptes seront publiés vers la fin de ce mois de septembre, et à 4,7% celle du troisième trimestre.

■ Les exportations du secteur de l'automobile entre janvier et juillet 2015 ont rapporté 27,4 milliards de DH, en hausse de 18% par rapport à la même période de 2014. C'est le premier poste des exportations, devançant les phosphates et dérivés, l'agriculture et l'agroalimentaire.

■ L'indice des prix à la consommation (IPC), sur les sept premiers mois de l'année 2015, a augmenté de 1,8% par rapport à la même période de 2015. L'IPC des produits alimentaires est celui qui a le plus augmenté : +2,6%. Pour l'ensemble de l'année 2015, l'inflation, appréhendée par le prix implicite du PIB (c'est-à-dire l'inflation qui tient compte de la variation de l'ensemble des prix et non pas seulement des prix à la consommation), devrait s'établir selon le HCP à 1% au lieu de 0,2% en 2014.